

**Procès-verbal de la 3<sup>ème</sup> assemblée générale  
de l'Association des Accordéonistes de l'Arc Jurassien (AAAJu)**

**Samedi 27 février 2016 à 16h00  
Centre de la Jeunesse, La Rouvraie - Bellevue-sur-Bevaix**

Ordre du jour :

1. Liste des présences – Scrutateurs – Cartes de vote – Effectif AAAJu
2. PV 2<sup>ème</sup> assemblée générale du 21 février 2015
3. Rapports et approbations
  - a) du président
  - b) du caissier
  - c) des vérificateurs des comptes
  - d) des délégués ARMA
4. Budget 2016
5. Admissions / démissions
6. Site internet
7. Nominations statutaires
  - a) du président
  - b) des membres du comité
  - c) des vérificateurs des comptes
  - d) des délégués ARMA
  - e) des sociétés déléguées à l'AG ARMA 2016
8. Propositions
  - a) du comité
    - Orchestre AAAJu
    - Camp pour jeunes
  - b) des sociétés
9. AG AAAJu 2017
10. Festivals AAAJu
11. AG ARMA mars 2017
12. Diplômes
13. Divers

Le président commence par souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes et remercie la société L'Amitié de Bevaix pour l'organisation de cette assemblée.

Quelques personnes sont excusées :

M. René Grossenbacher (président d'honneur AAAJu (AAJB)), Mme Nicole Rebsamen (membre d'honneur AAAJu), M. Jean-Pierre Pini (membre d'honneur AAAJu), M. Pascal Guillet (vice-président AAAJu), Mme Fabienne Grandjean (présidente de la FCGEA), M. Didier Simond (président de la FCVDA), Mme Carole Ingold et Stéphanie Kissling (responsables des cours ARMA), M. Jean Chèvre (webmaster), M. Denis Etienne (président de l'ARMA) et Mme Marinette Nydegger.

Daniel Froidevaux demande à l'assemblée une minute de silence en mémoire des personnes décédées.

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

## 1. Liste des présences – Scrutateurs – Cartes de vote – Effectif AAAJu

La liste des présences a été signée à l'entrée dans la salle et les cartes de vote ont été distribuées.

Annonce de l'effectif :

19 sociétés - 25 juniors - 183 seniors - 33 non-joueurs - 8 en congé soit un total de 249 personnes.

Annonce du nombre de sociétés présentes :

- 12 sociétés représentent le canton de Neuchâtel (cartes de vote VERTES)
- 4 sociétés représentent le Jura bernois (cartes de vote JAUNES)
- 1 sociétés représentent le canton du Jura (cartes de vote ROUGES)

Annonce du nombre de voix pour chaque région :

- 24 voix pour Neuchâtel (1 voix par délégué)
- 24 voix pour le Jura bernois (3 voix par délégué)
- 24 voix pour le Jura (12 voix par délégué)

Annonce de la majorité :

- majorité absolue : 37 voix
- majorité des 2/3 : 49 voix

Deux scrutateurs ont été désignés : Charles Probst et Christophe Von Kaenel.

## 2. PV 2<sup>ème</sup> assemblée générale du 21 février 2015

Le PV est à disposition sur le site internet de l'AAAJu.

Il n'appelle aucun commentaire et est accepté à l'unanimité.

## 3. Rapports et approbations

### a) du président

Daniel Froidevaux adresse les paroles suivantes aux représentants présents :

*"Durant l'année écoulée, le comité a continué de se réunir chez Madeline Sonderegger à qui j'adresse, au nom du comité, un sincère merci pour son accueil toujours chaleureux.*

*Le 27 juin 2015, a eu lieu à Tavannes le 3ème festival AAAJu. Je remercie la société mixte de Tavannes d'avoir pris la charge d'organiser ce festival à ma grande satisfaction et, au vu des échos entendus, également à celle des participants.*

*En 2015, le comité vous a proposé 2 projets. Il s'agissait de créer un orchestre AAAJu et un camp de musique pour jeunes. Pour le premier, le projet était probablement trop ambitieux et pour le second, il n'y avait pas assez de jeunes, ce qui a fait que ces 2 projets n'ont malheureusement pas pu être mis sur pieds. Je comprends la déception des personnes qui y étaient intéressées.*

*Mais le comité ne baisse pas les bras. Fort des enseignements récoltés, il vous présente à nouveau ces 2 projets sous un autre aspect. Nous y reviendrons au point 8 de l'ordre du jour : proposition du comité.*

*Malgré ces 2 échecs, mais ce n'est que partie remise, je suis heureux de vous faire part de ma satisfaction. J'ai, donc vous avez, un comité dynamique avec lequel je suis heureux de travailler. Et de votre côté, je sens également un dynamisme qui va en augmentant. J'en veux pour preuve le fait que les assemblées générales et les festivals AAAJu, excepté 2016, ont intéressé des sociétés pour l'organisation et la participation a elle aussi suivi.*

*C'est avec une grande satisfaction et plaisir que je vous adresse, à vous tous, musiciennes, musiciens, directrices, directeurs, membres de comités, un grand merci pour votre engagement afin de faire vivre et d'animer le monde de l'accordéon dans l'arc jurassien.*

3<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Bevaix le 27 février 2016

*Continuons donc selon la devise : PARTICIPONS ENSEMBLE !*

*Je vous souhaite un avenir plein de plaisir, de joie, de succès et surtout une bonne santé personnelle ainsi que celle de vos sociétés."*

Le président est remercié par applaudissements.

b) du caissier

La parole est donnée à Philippe Sebbak qui commente les comptes 2015.

L'exercice 2015 boucle au 31 décembre 2015 avec un bénéfice de CHF 525.50 très proche du budget qui prévoyait un bénéfice de CHF 450.-. L'exercice 2014 avait été bouclé avec un bénéfice de CHF 768.10.

Les principales péjorations ont été une diminution d'environ CHF 500.- des annonceurs du Journal ARMA et une augmentation des frais de comité et de secrétariat d'environ CHF 260.-.

En contrepartie, il a été réalisé quelques économies dans les charges : CHF 200.- sur les frais d'Assemblée générale de l'AAAJu qui n'ont coûté que CHF 497.- au lieu des CHF 700.- estimés, environ CHF 210.- sur les frais d'hébergement du site internet de CHF 88.35 au lieu des CHF 300.- qui avaient été budgétisés et une diminution de CHF 220.- sur les frais de diplômes et les cadeaux aux jubilaires. Nous n'avons offert qu'une coupe à CHF 50.- à une société alors qu'un montant de CHF 100.- avait été prévu. Enfin, nous n'avons eu que CHF 10.90 de frais postaux au lieu des CHF 100.- estimés.

La fortune de l'AAAJu s'élève à CHF 19'836.05 au 31 décembre 2015.

Ce rapport n'appelle aucune question ni remarque.

c) des vérificateurs des comptes

Les sociétés Les Grillons et Société Mixte La Chaux-de-Fonds ont vérifié les comptes le 23 février dernier à Cernier. La première annonce que toutes les pièces comptables ont été mises à disposition et qu'ils ont constaté l'exactitude des chiffres, des bilan et compte de pertes et profits. La situation financière de l'Association est saine.

Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier et au comité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier.

d) des délégués ARMA

La parole est donnée à Eric Fénart qui a participé à 3 comités ARMA. Il adresse les mots suivants aux personnes présentes :

*"Chers amis musiciens,*

*A titre de rappel, les délégués ARMA de l'AAAJu sont Daniel Froidevaux et votre serviteur. Nous avons droit à un troisième représentant, poste toujours à repourvoir, avis aux amateurs.*

*Le comité ARMA s'est réuni les 17 avril 2015, 25 septembre 2015 et le 22 janvier 2016.*

*Rapidement évoqué, voici un résumé des « dicastères » de l'ARMA :*

Cours et enseignements

*Relevons qu'un membre de l'AAAJu suit les cours, il s'agit de Christophe Von Kaenel, nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.*

*Vous recevez régulièrement ce qui est organisé par la commission et il y aura des portes ouvertes le 28 mai 2016 à Lausanne.*

3<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Bevaix le 27 février 2016

#### Concours

*Le CSA s'est déroulé les 9 et 10 mai 2015 à Lucens. Un magnifique concours et un très beau succès. Le prochain CSA se déroulera en Suisse alémanique.*

*Le dernier CRSA était en 2014 et a été organisé par Prilly. Le prochain CRSA aura lieu en 2018 et l'attribution de cette manifestation va être faite lors de l'AG de l'ARMA qui se déroulera le 6 mars prochain. Une candidature a été retenue et il est très probable qu'elle soit acceptée. Un « scoop » pour vous tous, le CRSA aura lieu dans l'arc jurassien ! Réservez déjà les dates : 26 et 27 mai 2018 à La Chaux-de-Fonds. Si vous voulez en savoir plus, venez à l'AG de l'ARMA.*

*Le Festival des musiques populaires à Moudon s'est bien déroulé en 2015 et celui de 2016 se voit un peu moins fourni en sociétés participantes. Une inscription est encore possible, mais ces prochains jours.*

#### Commission enseignement et formation

*Officiellement, cette commission existe jusqu'à demain. Elle va probablement être dissoute. Une commission musicale, nouvelle formule, va être créée au sein de l'ARMA et regroupera ainsi les cours, enseignements, formations ... en un mot ... tout ce qui est « musical ».*

#### Journal

*L'envoi du journal est maintenant fait directement aux sociétés. La commission du journal se penche sur une nouvelle formule, plus attrayante et en couleur.*

#### Internet

*Le site ARMA ou « Accordéon Suisse » est maintenu à jour et un grand merci à Daniel pour son travail. Dans un avenir proche, la base de données sera mise à jour et les fédérations pourront en avoir l'utilisation. Affaire à suivre.*

#### Autres éléments

*Un pas très important sera certainement fait lors de l'AG de l'ARMA le 6 mars 2016. En effet, il en va de notre adhésion au « SAA », soit « Swiss Accordion Association », nouvelle instance fédérale qui mérite d'y faire un investissement pour obtenir des subventions fédérales dès 2017.*

*Cette nouvelle association est constituée par « Akkordeon Schweiz » et l'ARMA et les postes du comité sont partagés. Du côté romand, nous avons la vice-présidence, la caisse et la commission musicale.*

*Cette nouvelle association gèrera, entres autres, les fêtes fédérales et les concours au niveau suisse.*

#### Assemblée générale

*Pas besoin, je crois, de vous répéter qu'elle aura lieu le 6 mars 2016 à Bulle, vu que vous êtes certainement tous inscrits. Même si c'est une assemblée protocolaire, c'est l'occasion de rencontrer les musiciens de toutes les fédérations et ainsi de partager notre objectif, mettre en avant l'accordéon.*

*Merci de votre aimable attention."*

Eric Fénart est remercié par applaudissements. Son rapport n'appelle aucune question.

#### **4. Budget 2016**

La parole est donnée à Philippe Sebbak pour commenter le budget 2016 qui prévoit un bénéfice de CHF 400.- pour 2016. Ce résultat est comparable à celui de l'exercice 2015 qui prévoyait un montant de CHF 450.-. Il devrait être amélioré par quelques annonceurs pour un montant d'environ CHF 500.-. Nous avons corrigé de CHF 50.- les frais postaux. En contrepartie, il est prévu de prendre en charge un montant de CHF 500.- pour la participation de quelques jeunes à un camp musical qui fera l'objet d'une présentation au point 8.

Le budget 2016 n'appelle aucun commentaire ni question et est accepté à l'unanimité.

#### **5. Admissions / démissions**

Le président précise que ce point concerne les sociétés de l'association.

Il n'a reçu aucune demande d'admission ni de démission, l'effectif reste donc à 19 sociétés.

#### **6. Site internet**

Jean Chèvre est excusé.

Daniel Froidevaux rappelle que les PV des AG ne sont plus distribués, mais à disposition sur le site.

L'agenda du journal est repris du site de l'ARMA. Pour qu'une manifestation paraisse dans le bulletin ARMA, il faut donc faire l'annonce assez tôt. Attention aux délais ! Le site internet peut être mis à jour rapidement, mais il se peut que ce soit trop tard pour le journal.

Dans les annonces de l'ARMA, on peut trouver un lien sur le site de la société concernée. Il est possible de faire la même chose sur le site de l'AAAJu.

Daniel Froidevaux demande que, lors de l'annonce d'un événement, les sociétés communiquent au moins les éléments suivants : nom et domicile de la société (il y a plusieurs "société mixte"...), date, lieu et heure. Il met les infos qu'il reçoit, il ne va pas à la pêche. Si la société a un site internet, le donner avec l'annonce de la manifestation et il ajoutera un lien.

Le président rappelle que chaque société a une page à disposition sur le site de l'AAAJu. On y trouve l'adresse du président, mais on pourrait y insérer une présentation de la société. Il serait intéressant de transmettre quelque chose, pensez-y !

#### **7. Nominations statutaires**

##### **a) du président**

En l'absence du vice-président, la parole est laissée à Isabelle Matthey.

Elle informe l'assemblée que le comité n'a pas reçu de démission de la part du président.

Elle demande si quelqu'un se propose, mais... silence ! Elle propose alors de renommer Daniel Froidevaux par acclamations, ce qui est fait.

Il remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

##### **b) des membres du comité**

Après une année supplémentaire, les deux secrétaires ont décidé de quitter définitivement le comité. Daniel Froidevaux les remercie encore pour toutes les heures supplémentaires.

Le président annonce que Pascal Guillet, vice-président, a envoyé sa démission du comité AAAJu et donne lecture de sa lettre.

3<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Bevaix le 27 février 2016

Le comité, qui a donc 3 personnes à remplacer, se compose actuellement de :

Pascal Guillet	vice-président (démissionnaire)
Philippe Sebbak	caissier
Elodie Joray	secrétaire correspondance et responsable diplômes (démissionnaire)
Madeline Sonderegger	secrétaire verbaux (démissionnaire)
Isabelle Matthey	assesseur et responsable journal ARMA
Guy Herminjard	assesseur

Daniel Froidevaux demande si des candidats sont intéressés, mais personne ne s'annonce. Il propose l'arrivée de Mary-Lorraine Guinand (présidente de la Société Mixte de La Chaux-de-Fonds) et Eric Féart. Ces deux personnes sont chaleureusement applaudies.

La proposition d'élection des membres du comité est acceptée à l'unanimité.

La répartition des postes sera fait par le comité lors de sa prochaine réunion.

c) des vérificateurs des comptes

Pour les comptes 2016, la Société Mixte de La Chaux-de-Fonds fonctionnera pour la seconde fois et L'Amitié de Bevaix pour la première fois. Areusia-Aurore se propose pour être suppléante.

d) des délégués ARMA

Il y a deux représentants : Daniel Froidevaux et Eric Féart. En principe il en faudrait un par région.

La parole est donnée à Eric Féart qui dit que Daniel Froidevaux et lui-même assument la représentation de l'AAAJu auprès de l'ARMA... Ce n'est pas un problème, mais nous avons droit à un troisième membre.

Etre représentant implique trois comités par an et une assemblée générale, soit 3 soirs à Yverdon et 2 jours en assemblée.

Il ne cache pas qu'il y a toujours du travail lorsque l'on accepte un tel poste mais une répartition des tâches est déjà faite au sein de l'ARMA.

Il demande qui désire s'impliquer mais personne ne s'annonce.

e) des sociétés déléguées à l'AG ARMA 2016

L'assemblée générale de l'ARMA aura lieu le 6 mars 2016 à Bulle. Le délai d'inscription a été fixé au 21 février 2016. Daniel Froidevaux a envoyé un message aux présidents pour leur dire de ne pas attendre l'AG AAAJu pour s'inscrire puisque le délai aurait été dépassé.

Nous avons droit à 10 voix, donc il faudrait la présence d'au moins 10 sociétés. Le président remercie les 9 sociétés qui se sont annoncées : Areusia-Aurore Fleurier, L'Amitié Bevaix, Société Mixte La Chaux-de-Fonds, Les Hélianthes La Chaux-de-Fonds, Les Grillons Bienne, Ensemble d'Accordéons Péry, Ondina Les Verrières, Echo des Sapins La Brévine et Orchestre d'Accordéons Patria La Chaux-de-Fonds.

## 8. Propositions

a) du comité

- Orchestre AAAJu

Comme annoncé par mail aux présidents, le premier projet a été abandonné et un nouveau moins ambitieux est envisagé. Daniel Froidevaux passe la parole à Guy Herminjard qui s'est occupé de mettre en place cette proposition.

Guy Herminjard explique que l'idée est de vivre un week-end avec un directeur invité : samedi répétitions, repas en commun, soirée conviviale et possibilité de dormir sur place, dimanche matin répétitions, après-midi répétition générale et concert vers 17h.

3<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Bevaix le 27 février 2016

Le but est d'apprendre 8 ou 9 morceaux pour un concert de 45 minutes environ. Les partitions seront envoyées 2 à 3 mois avant le week-end. Il faudra donc que les musiciens intéressés travaillent déjà à la maison.

Cela se déroulera dans la région de La Chaux-de-Fonds puisque c'est assez centré par rapport aux diverses localités des membres de l'AAAJu, mais le lieu exact n'est pas encore défini.

Le directeur invité est Frédéric Claude, directeur de chant et d'accordéon qui joue aux Gais Minets de Courfaivre.

Une petite finance d'inscription sera à verser pour les repas et les frais pour la nuit.

Attention, il faudra prévoir l'intendance pour préparer les repas du samedi, tandis que le dimanche sera plutôt un repas rapide (sandwichs par exemple).

Une commission musicale sera mise sur pied pour le choix des partitions. Les pièces choisies pourraient être des morceaux joués dans les sociétés.

On ne prévoit pas un nombre minimum de participants pour faire ce projet qui est ouvert à tous. Il se déroulera en septembre 2017.

Le comité propose et les membres disposent ! L'idée a été de vraiment condenser, raison pour laquelle ça se fera sur un week-end. Le président demande aux délégués présents d'en parler au sein des sociétés et si besoin de contacter Guy Herminjard ou Daniel Froidevaux.

Toutes les informations concrètes seront transmises dès que possible.

- Camp pour jeunes

Daniel Froidevaux passe la parole à Eric Fénart qui s'est chargé de ce projet.

En premier lieu, il rappelle que nous avons reçu une somme de CHF 4'141.40 de la société de l'Echo du Jura de Courtételle qui avait cessé ses activités et que nous avons constitué un «fonds d'aide pour les jeunes musiciens». Le comité se doit de préparer un règlement pour son utilisation mais le but était de savoir comment ça allait se passer.

Lors de l'AG 2015, le comité a demandé aux sociétés de formuler des propositions pour l'utilisation du fond pour jeunes. Une seule suggestion est arrivée par Mme Pauline Maire, vice-présidente de la société Areusia/Aurore, qui a fait la proposition d'organiser un «camp pour jeunes». Cette idée a séduit le comité. Un message a été envoyé aux sociétés afin de savoir combien de jeunes et de bénévoles seraient prêts à partir dans cette aventure.

L'association compte 25 jeunes (jusqu'à 19 ans) et nous savons que c'est la seule solution pour la relève dans nos sociétés. Le sondage fut mitigé avec au 4 jeunes et 5 bénévoles ! Après une seconde relance, nous arriverions à un potentiel de 14 jeunes qui pourraient être intéressés. La difficulté, c'est la période du camp car les vacances ou les congés diffèrent entre les cantons.

Vu que cette proposition tient à cœur au comité, Eric Fénart s'est proposé de prendre contact avec les organisateurs d'autres camps pour jeunes accordéonistes en Suisse romande afin de savoir comment ils sont organisés et si nous pourrions trouver une solution de collaboration, dans un premier temps.

Chose dite, chose faite. Deux contacts ont été pris et voici, en quelques mots, les camps organisés actuellement dans le cadre des sociétés ARMA et les possibilités de collaboration.

3<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Bevaix le 27 février 2016

Le premier, c'est l'arc lémanique. Trois professeurs, en l'occurrence Florine Juvet, Véronique Fernandez-Chappuis et Aline Roy, se sont mises ensemble pour organiser un camp qui se déroule une fois par année, une semaine, et en principe la dernière des vacances d'été. La finance d'inscription pour un jeune est de l'ordre de CHF 300.-. Environ 25 jeunes participent au camp et cela demande environ 10 bénévoles adultes pour l'intendance et l'organisation. Pour 2016, un camp sera organisé sur le thème de la «musique de chambre» en conviant des jeunes musiciens non accordéonistes. Le responsable du camp a proposé aux trois professeurs de reprendre contact pour une éventuelle collaboration, mais à ce jour, aucune nouvelle.

Le second, c'est le canton de Fribourg et une partie de la Broye vaudoise. Le camp est organisé par le CAB (club des accordéonistes de la Ville de Bulle) et l'animateur principal est Lionel Chapuis. D'autres professeurs donnent un coup de main pour ce camp. Il se passe à Charmey durant, en principe, 4 jours. Pour 2016, il va se dérouler du mardi 5 au vendredi 8 avril. Il est toujours organisé dans ces dates. Cours individuels, répétitions en groupe, audition, repas, animations et nuitées, tout ceci pour un prix de CHF 200.- par musicien. Les bénévoles ne paient que la nuitée par CHF 25.-. Actuellement, ce camp est suivi par environ 40 jeunes. Mme Christiane Pythoud, présidente du CAB, a confirmé que le comité d'organisation du camp était tout à fait favorable pour accueillir de nouveaux jeunes ainsi que les bénévoles qui le désirent.

Lors de sa dernière séance, le comité a décidé de se pencher pour une collaboration avec le CAB de Bulle qui permettrait à nos jeunes de pouvoir s'intégrer déjà cette année. Une participation financière de 50% est proposée par l'AAAJu par prélèvement sur le «fonds d'aide aux jeunes musiciens».

Sans avoir l'accord de l'assemblée de ce jour, le comité a transmis un bulletin d'inscription tant pour les jeunes que pour les bénévoles qui seraient prêts à intégrer ce camp. Pour des questions d'organisation les inscriptions se sont faites dans un délai très court et directement par l'intermédiaire d'Eric Fénart.

Résultat des courses : 8 jeunes vont participer à ce camp. 1 de Ondina Les Verrières, 2 des Gais Minets de Courfaivre, 1 de Patria La Chaux-de-Fonds, 1 de Victoria Les Ponts-de-Martel et 3 de Areusia-Aurore Fleurier. Ces 8 jeunes seront accompagnés par Eric Fénart et son épouse, bénévoles pour le camp. Le déplacement se fera en petit bus et en voiture, la location et les frais étant pris en charge par l'AAAJu. Deux autres bénévoles se sont annoncés durant 1 ou 2 jours provenant de Patria La Chaux-de-Fonds.

Les frais relatifs à la participation de nos jeunes à ce camp seront prélevés sur le «fonds d'aide aux jeunes musiciens».

Le comité pourra ainsi «plancher» sur un règlement d'utilisation et d'attribution de ce fonds et vous en proposer une mouture lors de la prochaine AG.

Eric Fénart est sûr, comme le comité d'ailleurs, que cette proposition est favorable et qu'elle permettra à nos jeunes de l'arc jurassien de pouvoir participer à un camp et ainsi, de favoriser l'attrait de notre instrument favori.

Il reste à disposition pour tout renseignement complémentaire et se fera un plaisir tout particulier de faire un compte-rendu de ce camp lors de la prochaine AG.

Daniel Froidevaux est très satisfait que ce projet soit mis sur pied.

b) des sociétés

Aucune proposition n'est faite.

## 9. AG AAAJu 2017

La société Areusia-Aurore (Fleurier) s'est proposée pour l'édition 2017. L'AG aura lieu le 18 février 2017 à salle Fleurisia.

Le comité recherche un candidat pour 2018. Il demande aux représentants de réfléchir, d'en parler dans les sociétés et d'en faire-part assez tôt.

## 10. Festivals AAAJu

Il n'y aura pas de festival en 2016, faute de candidat. Le comité reconnaît qu'il n'a pas trop forcé du fait qu'il aurait pu y avoir le projet d'orchestre et qu'il y aura la Fête Fédérale.

Un candidat s'est annoncé pour 2017 : l'Ensemble d'accordéon de Péry organisera le prochain festival qui aura lieu le 17 juin 2017. Cette société est remerciée par applaudissements.

Aucun candidat ne s'annonce pour 2018. Si c'était le fait qu'il devrait être avec jury qui retient les postulations, le comité est d'accord de laisser le choix "avec ou sans jury" aux organisateurs. A noter que le CRSA se déroulera les 26 et 27 mai 2018 à La Chaux-de-Fonds.

La société Reflets d'Ajoie, Alle, s'est proposée pour 2019, car cela correspond à leur jubilaire.

## 11. AG ARMA mars 2017

Les AG ARMA sont organisées par tournus des fédérations cantonales et c'est à une société de l'AAAJu d'organiser celle de l'année prochaine.

Eric Fénart explique qu'en tant que membre du comité de l'ARMA, cela fait 2 ans qu'il est en charge de l'organisation des assemblées générales. Après Savièse en 2015, c'est Bulle en 2016.

Avec Bulle, en une séance, il a réglé la répartition des charges entre la société et l'ARMA.

La société doit surtout s'impliquer dans l'organisation de la journée du dimanche : salle, repas et mise en place de quelques animations. Tout le travail de secrétariat est assumé par l'ARMA, sauf pour le dimanche où il faut recevoir les inscriptions, organiser le repas et gérer les paiements pour les repas.

Il y a environ 20 personnes pour le comité et les commissions et au maximum 100 personnes entre les représentants des sociétés et fédérations et les invités.

Les dates prévues pour 2017 sont les 4 et 5 mars ou 11 et 12 mars.

Eric Fénart précise que puisqu'il fait partie d'une société de l'AAAJu, il sera très vite en contact avec les organisateurs, il sera à disposition et a l'avantage d'être tout proche. Il espère qu'une société s'annonce ce soir pour 2017. Silence... Daniel Froidevaux ajoute que la soirée n'est pas finie !

## 12. Diplômes

Beaucoup de jubilaires AAAJu (chaque 10 ans) et ARMA (15, 25, 50 et 60 ans) sont appelés pour recevoir leur diplôme et cadeau.

Mme Denise Favre de l'Amitié Bevaix est même appelée pour 70 ans d'activité !

Le président félicite tous les jubilaires.

## 13. Divers

Daniel Froidevaux annonce que 8 sociétés participeront à la Fête fédérale du 3 au 5 juin 2016 à Disentis et les félicite : Echo de Riaux Môtiers, Les Hélianthès/Société Mixte/Edelweiss La Chaux-de-Fonds, Les Grillons Bienne, Areusia-Aurore Fleurier, Victoria Les Pont-de-Martel et Orchestre d'Accordéons Patria La Chaux-de-Fonds. Il invite les autres sociétés à aller soutenir celles qui se présenteront. Le président d'organisation sera présent à l'AG de l'ARMA le 6 mars prochain.

En 2020, la fête fédérale devra avoir lieu en Suisse romande.

3<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Bevaix le 27 février 2016

---

Carole Ingold et Stéphanie Kissling auraient dû venir ce soir pour parler des cours organisés dans le cadre de l'ARMA mais sont excusées. Eric Fénart donne lecture d'un extrait de leur rapport, dont voici les points principaux :

La filière de formation pour directeurs d'orchestre d'accordéon mise en place par l'ARMA continue de fonctionner grâce à un partenariat avec le conservatoire de Lausanne. Monsieur Hervé Grélat en assure la formation. Le 28 mai prochain aura à nouveau lieu une journée portes ouvertes au conservatoire de Lausanne. Cette année, elles ont l'immense plaisir de compter un nouvel élève en première année, et lui souhaitent plein succès dans son cursus, il s'agit de M. Christophe Von Kaenel de l'AAAJu.

Elles rappellent qu'un fond de soutien pour les sociétés qui se lancent dans la création de projets musicaux existe.

Le président remercie les délégué(e)s d'avoir participé à cette AG.

La 3<sup>ème</sup> assemblée générale est levée à 17h40.

Secrétaire verbaux  
Madeline Sonderegger